

1^{re} ébauche

Note à l'intention de tous les membres du caucus

De: L'honorable Jean Chrétien

La Charte des droits et la clause non obstante

Ce document vise à expliquer les effets de l'insertion d'une clause non obstante (dérogatoire) dans la Charte canadienne des droits et libertés.

Il faut d'abord comprendre que toute la Charte des droits sera enchâssée dans la Constitution, et qu'aucune province ne pourra, en ce qui concerne toute disposition de la Charte, exercer un droit de retrait. L'entente conclue entre le Premier ministre et les neuf premiers ministres provinciaux n'affaiblit aucunement la Charte. Les droits démocratiques, les libertés fondamentales, la liberté de circulation et d'établissement, les garanties juridiques et les droits linguistiques sont tous enchâssés dans la Constitution.